

Commune de RAURET

Conseil municipal du 25 avril 2008

Membres présents :

- Rémy BRUNEL
- Michel BONNEFOY
- Steve CHAUMELIN
- Frédérique VINCENTI
- Noël JOLIVET
- Gilbert CLEMENT
- Bernadette SABY
- Thierry LHERMET
- Nathalie ARMAND
- Valérie GRAVIER

Absent excusé : Jean-Claude CHASSEFEYRE a donné son pouvoir à Rémy BRUNEL.



Suivant l'ordre du jour :

I/ Subventions versées par la commune pour 2008.

Comme chaque année, la commune verse des subventions aux associations, œuvres caritatives ou autres subventions exceptionnelles. Pour 2008, le conseil municipal a voté à l'unanimité une enveloppe globale ne pouvant pas excéder 2500 €.

Elle comprend entre autres :

- une augmentation de 10 € pour toutes les associations de la commune (Rauret 2000, Comité des fêtes, Anciens combattants, ACCA) soit 90 €.
- une annulation de la subvention au syndicat agricole de Rauret car verser une subvention à un syndicat politique est illégal. Si besoin, les agriculteurs pourront solliciter la commune pour une subvention exceptionnelle.

II/ Budget du CCAS.

Le budget de fonctionnement 2008 s'équilibre à 1544 € avec une subvention communale de 1500 € essentiellement pour le repas des aînés ou leur colis.

Ce budget a été présenté aux membres du CCAS qui ont émis un avis favorable bien que consultatif.

Les conseillers municipaux ont approuvé à l'unanimité le compte administratif de 2007 et le budget primitif de 2008 pour le CCAS.

III/ Budgets de la commune.

Après relecture des budgets réalisés de 2007, à savoir :

- le budget de fonctionnement initialement prévu à 163 000 € est excédentaire pour un montant de 66 820 € (97 300 € de dépenses et 164 100 € de recettes),
- le budget d'investissement initialement prévu à 154 000 € est excédentaire pour un montant de 6 200 € (124 500 € de dépenses et 130 700 € de recettes),

le conseil municipal a entériné par vote unanime les comptes administratifs 2007.

A l'unanimité, le conseil municipal a voté l'affectation de l'excédent de fonctionnement de 2007 sur les recettes d'investissement de 2008. Soit environ 66 820 € qui permettront de concrétiser certains projets (Ecole d'Arquejols par exemple).

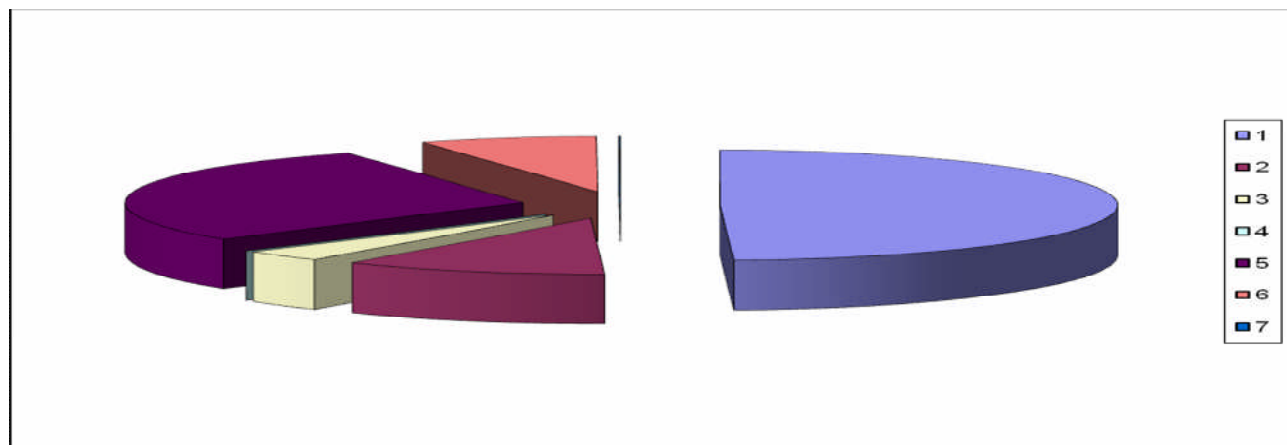
De plus, les conseillers ont aussi voté à l'unanimité le maintien d'une ligne de trésorerie ouverte sur le budget 2008 afin de pouvoir palier aux paiements susceptibles de se présenter avant les recettes attendues (cas de certaines subventions).

Suite au travail de la commission des finances et à l'avis favorable du trésorier, les budgets prévisionnels pour 2008 ont été soumis aux membres du conseil.

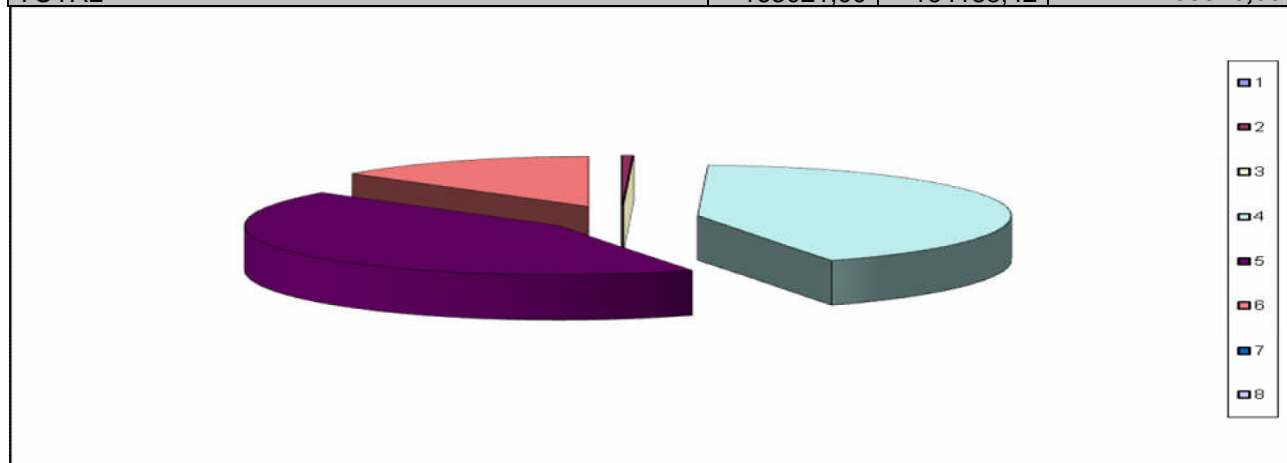
Aux vus des éléments présentés, le conseil municipal décide de ne pas augmenter en 2008 la part communale des taxes foncières TFB, TFNB, de la taxe d'habitation.

Le budget de fonctionnement de la commune s'équilibre à 165 026 €

EDITION PREPARATOIRE DU BP COMMUNE			
FONCTIONNEMENT DEPENSES	2007	2007	2008
	B.P	REALISE	PROPOSITION
011 CHARGES A CARACTERE GENERALE	53146,00	31652,21	81602,00
012 CHARGES DE PERSONNELS	18550,00	13322,79	17750,00
014 ATTENUATION DE PRODUIT	5000,00	4813,43	5500,00
023 VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	23400,00	0,00	0,00
65 AUTRES CHARGES GESTION COUR	47977,00	34135,92	48202,00
66 CHARGES FINANCIERES	14348,00	13211,26	11872,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	100,00	240,54	100,00
TOTAL	162521,00	97376,15	165026,00



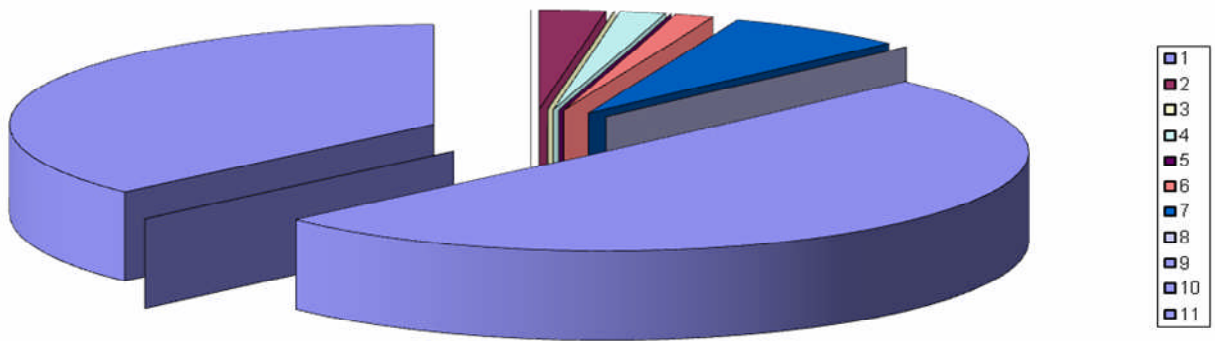
EDITION PREPARATOIRE DU BP COMMUNE			
FONCTIONNEMENT RECETTES	2007	2007	2008
	B.P	REALISE	PROPOSITION
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	0,00	0,00
70 VENTE DE PRODUITS FABRIQUES	737,00	859,67	870,00
72 PRODUCTION IMMOBILISEE	0,00	0,00	0,00
73 IMPOTS ET TAXES	66800,00	62423,00	70078,00
74 DOTATIONS SUBVENTIONS	69972,00	77736,26	71678,00
75 AUTRE PRODUIT DE GESTION	22100,00	19478,09	22400,00
76 PRODUIT FINANCIER	0,00	0,00	0,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	3412,00	3691,40	0,00
TOTAL	163021,00	164188,42	165026,00



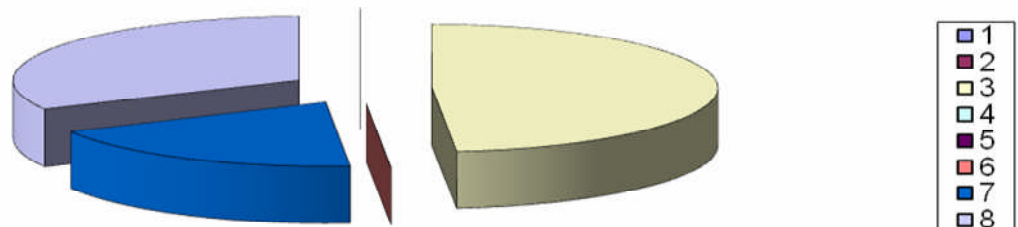
Le budget d'investissement de la commune s'équilibre à 245 554 €

(en prenant en compte un éventuel emprunt de 90 900 € pour la réalisation des travaux de l'école d'Arquejols estimés à 120 000 €).

EDITION PREPARATOIRE DU BP COMMUNE			
INVESTISSEMENT RECETTES	207	2007	2008
	B.P	REALISE	PROPOSITION
0002 VOIRIE DIVERSES	0,00	0,00	0,00
001 EXCEDENT REPORTE	0,00	0,00	6201,29
0010 BATIMENTS DIVERS	0,00	31349,00	0,00
023 AMENAGEMENT JONCHERES	0,00	0,00	4274,00
0024 GITES	36041,00	13166,22	0,00
0025 ENSEMBLE SOCIO CULTUREL	3600,00	0,00	3600,00
0102 VOIRIE ET RESEAUX	5738,00	0,00	16735,00
021 VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	23400,00	0,00	0,00
10 DOTATIONS FOND DIVERS (fctva + exedent fonctionnement)	85958,00	86143,95	123756,27
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00
16 EMPRUNT	0,00	0,00	90987,44
TOTAL	154737,00	99310,17	245554,00



EDITION PREPARATOIRE DU BP COMMUNE			
INVESTISSEMENT DEPENSES	2006	2006	2007
	B.P	REALISE	PROPOSITION
0002 VOIRIES DIVERSES	0,00	0,00	0,00
001 DEFICIT ANT REPORTE	63228,87	63228,87	0,00
0010 BATIMENTS DIVERS	40450,00	37944,27	119399,44
0023 AMENAGEMENT JONCHERES	0,00	0,00	0,00
0024 GITES	1973,00	1973,40	0,00
0025 ENSEMBLE SOCIO CULTUREL	0,00	0,00	0,00
0102 VOIRIE ET RESEAUX	34100,00	6544,82	46133,56
16 EMPRUNT ET DETTE	14311,00	14310,84	80021,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	674,13	455,68	0,00
TOTAL	154737,00	124457,88	245554,00



Les budgets primitifs 2008 ont été votés à l'unanimité par les conseillers municipaux.

Pour information :

Participation aux frais de fonctionnement de l'école de Landos : **4200€**

Participation aux frais de cantine : **682€**

Reversement de taxe à la Co.Com : **4814€**

IV/ Budgets du service de l'eau.

Pour 2008, l'Agence de l'eau nous fait savoir que le fond national d'adduction d'eau n'existe plus en tant que tel.

Ce fond était constitué par le paiement d'environ 0,010 € / m³ sur nos factures d'eau et il était utilisé pour subventionner certains travaux sur le réseau d'eau.

En 2008 il est remplacé par une taxe dite de pollution applicable sur la consommation d'eau domestique et s'élevant à 0,056 € / m³ pour la commune (montant de la taxe calculé par rapport à des zones de pollution).

Pour les personnes qui n'auraient pas de compteurs (cas de distribution privée) la taxe sera calculée sur la base forfaitaire d'une consommation de 65 m³ par personne, soit un montant de 3,64 € par personne.

Compte-tenu que les modalités de perception de cette nouvelle redevance génère une situation de forte iniquité sur la commune de Rauret (cas particuliers de Jagonas et Jonchères ; cas des consommations domestiques et agricoles sur un seul compteur...)

Le conseil municipal vote à l'unanimité **«une motion»** visant à rejeter l'application de cette redevance en ces termes et propose d'appliquer le forfait à tous.

Remarque : vérifier que la facture d'achat d'eau à St Haon ne soit pas taxée car nous ne voudrions pas payer 2 fois !

Après relecture des budgets réalisés de 2007, à savoir :

- le budget de fonctionnement initialement prévu à 18 890 € est excédentaire pour un montant de 1 600 € (17 400 € de dépenses et 19 000 € de recettes),
- le budget d'investissement initialement prévu à 46 405 € est déficitaire pour un montant de 28 200 € (45 000 € de dépenses et 16 800 € de recettes),

Le conseil municipal a adopté à l'unanime les comptes administratifs 2007.

Suite au travail de la commission des finances et à l'avis favorable du trésorier, les budgets prévisionnels pour 2008 ont été soumis aux conseillers municipaux.

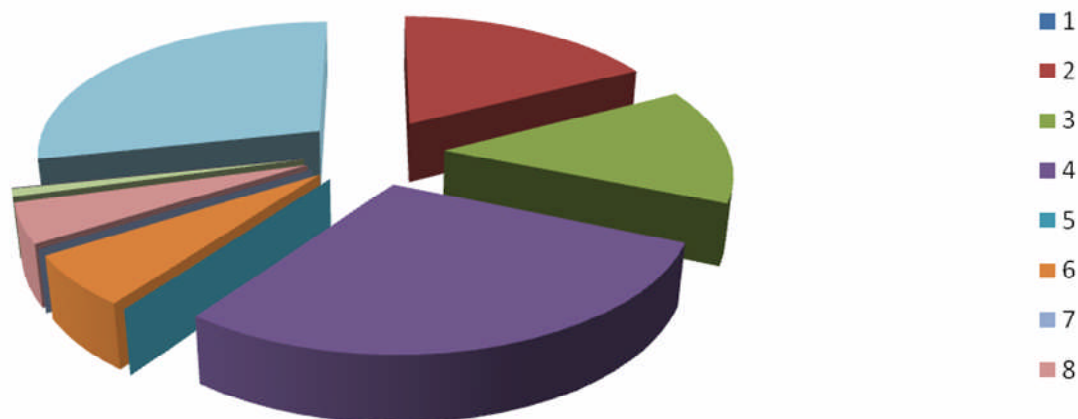
Aux vus des éléments présentés, le conseil municipal vote à l'unanimité une augmentation de 10% des tarifs de vente de l'eau (soit un gain prévisionnel de 1580 € pour équilibrer le budget), ce qui donne pour 2008 :

	Tarif 2007	Tarif 2008
Location compteur	48,51 €	53,36 €
Prix du m ³ tranche <100 m ³	0.401 €	0.441 €
Prix du m ³ tranche <500 m ³	0.374 €	0.411 €
Prix du m ³ tranche ≥500 m ³	0.348 €	0.383 €

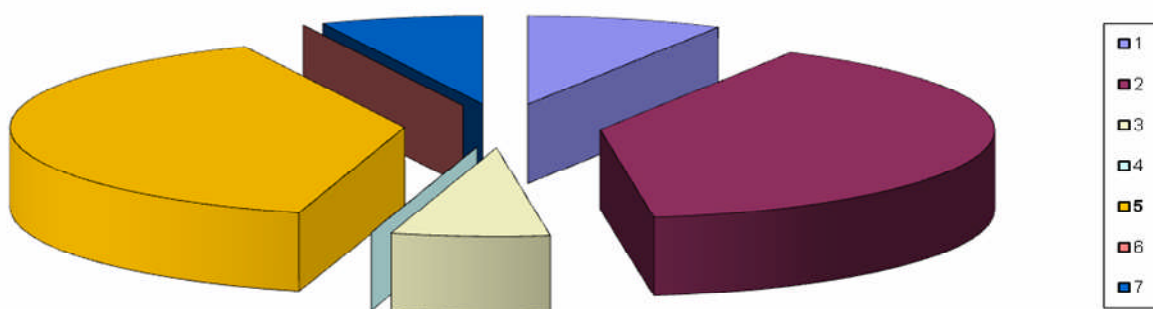
Le budget de fonctionnement du service de l'eau s'équilibre à 21 738 €

EDITION PREPARATOIRE DU BP EAU

FONCTIONNEMENT DEPENSES	2007	2007	2008
	B.P	REALISE	PROPOSITION
002 DEFICIT ANT. REPORTE	326,71	326,71	0,00
605 ACHATS EAU	2090,00	3779,63	3799,28
637 ANALYSES EAU	3000,00	2724,58	3000,00
615 ENTRETIEN ET REPARATION	6523,00	3800,43	6265,72
627 SERVICES BANCAIRES	0,00	0,00	0,00
AGENCE DE L'EAU	0,00	0,00	1300,00
654 PERTES ET CREANCES	2,29	0,00	0,00
661 CHARGES D'INTERETS EMPRUNTS	1235,00	1234,93	1002,00
673 TITRES ANNULES	200,00	0,00	200,00
678 AUTRES CHARGES remb subvention	0,00	0,00	0,00
681 DAP CHARGES D EXPLOITATION	5513,00	5513,00	6171,00
TOTAL	18890,00	17379,28	21738,00



EDITION PREPARATOIRE DU BP EAU					
FONCTIONNEMENT RECETTES	2007	2007	2008	5%	10%
	B.P	REALISE	PROPOSITION		
002 EXCEDENT ANT. REPORTE	0,00	0,00	1613,88	1613,88	1613,88
7011 VENTE EAU	8690,00	8048,73	7998,40	8451,40	8853,40
7012 AGENCE DE L'EAU	0,00	0,00	1300,00	1300,00	1300,00
704 TRAVAUX	1800,00	1800,00	0,00	0,00	0,00
7064 LOCATIONS COMPTEURS	7100,00	7844,53	7850,00	8237,00	8635,00
74 SUBVENTIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777 Cote part des subventions d'investissement	0,00	0,00	1335,72	1335,72	1335,72
TOTAL	17590,00	17693,26	20998,00	20938,00	21738,00



Le budget d'investissement du service de l'eau s'équilibre à 38747€ (en espérant ne pas avoir à faire face à de gros travaux !).

EDITION PREPARATOIRE DU BP EAU

INVESTISSEMENT RECETTES	2007	2007	2008
	B.P	REALISE	PROPOSITION
001 EXCEDENT REPORTE	0,00	0,00	0,00
1022 COMPLEMENTS DOTATIONS ETAT fctva	185,00	185,00	5766,12
1068 AUTRES RESERVES	0,00	0,00	1613,88
1312 COLLECT ETABLIS PUBLICS agence de l'eau	2738,00	2738,70	0,00
1313 DEPARTEMENT	8310,00	8310,00	3675,00
1641 EMPRUNT	29659,00	0,00	21521,00
1688 INTERETS COURUS	0,00	0,00	0,00
2815 AMORTISSEMENT IMMOBILIS	5513,00	5513,00	6171,00
TOTAL	46405,00	16746,70	38747,00
EDITION PREPARATOIRE DU BP EAU			
INVESTISSEMENT DEPENSES	2007	2007	2008
	B.P	REALISE	PROPOSITION
139 subvention d'investissement au compte de résultat	1300,00	1299,90	0,00
001 DEDICIT REPORTE	13384,90	13384,90	28221,38
139 subvention d'investissement au compte de résultat	0,00	0,00	1335,72
1641 CDC	3958,00	3957,24	4191,00
208 IMPPB.CORPORELLES	0,00	0,00	0,00
215 INSTAL. TECHNIQUE MAT OUT	27762,10	26326,04	4998,90
2315 INSTAL. TECHNIQUE MAT.	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
TOTAL	46405,00	44968,08	38747,00

Les budgets primitifs 2008 ont été votés à l'unanimité par les conseillers municipaux.

VI/ Avis sur permis de construire à Arquejols.

M. Samuel Le François, qui a installé à Arquejols son entreprise de travaux de menuiserie et de maçonnerie, a également signé un compromis de vente pour acquérir la parcelle section AC n° 117 sur laquelle il est installé, en vue d'y construire sa résidence principale à proximité de son atelier. La commune de Rauret n'ayant pas de plan local d'urbanisme défini, son certificat d'urbanisme a été refusé par la DDE.

M. Le François sollicite donc la municipalité afin qu'elle émette un avis favorable sur son permis de construire.

A l'unanimité le conseil municipal a délibéré favorablement pour inscrire un « avis motivé » sur son permis de construire.

VI/ Questions diverses.

- **Location de la salle des fêtes**

Révision du tarif de location : le conseil municipal vote à l'unanimité une augmentation, ce qui donne pour 2008 :

	Tarif 2007	Tarif 2008
Location aux associations de la commune	gratuit	gratuit
Location pour une personne de la commune	50 € / jour 84 € si jour + nuit	60 € / jour 100 € si jour + nuit
Location pour une personne extérieure à la commune	84 € / jour 134 € si jour + nuit	100 € / jour 160 € si jour + nuit

Il est toujours demandé un chèque de caution de 153 € et une attestation d'assurance. Enfin, il a été remarqué que le nettoyage des locaux n'était pas toujours fait après une manifestation. ***Le conseil municipal pourrait envisager ultérieurement la facturation des heures de ménage !***

- **Demande d'achat de terrain communal à Arquejols**

M. et Mme Avouac souhaitent faire l'acquisition d'une parcelle d'environ 2000 m² sur le terrain communal d'Arquejols « Les prés du Deveze » (parcelle section AE N° 114) pour leur projet de construction de résidence principale (chalet bois ?).

Le conseil municipal, ne s'opposant pas à cette vente, délibère favorablement et à l'unanimité sur le principe. Cependant, avant de décider du prix de vente (conditionné par l'application de la loi SRU), la municipalité demandera le certificat d'urbanisme avec avis motivé pour cette parcelle.

Compte-rendu du 1^{er} conseil communautaire

Les membres de la Communauté de Communes « Cayres-Pradelles » se sont réunis le 28 Mars dernier pour élire :

Le Président :

- M. Guy Hilaire (maire de Barges)

Les 6 vice-présidents :

- M. Pierre Gibert (1^{er} vice-président, maire de Costaros),
- M. Marc Mouret (maire de Cayres),
- M. Marc Liabeuf (maire de Pradelles),
- M. Jean-Louis Reynaud (maire de Landos),
- M. Rémy Brunel (maire de Rauret)
- Mme Josette Arnaud (maire du Bouchet Saint Nicolas).

Et établir les commissions suivantes:

- commission finances présidée par Guy HILAIRE
- commission travaux et environnement présidée par Pierre GIBERT
- commission culture et communication présidée par Remy BRUNEL
- commission Services à la Population présidée par Marc LIABEUF
- commission Commerce, artisanat et agriculture présidée par Marc MOURET
- commission Employés Inter-Communaux présidée par Josette ARNAUD
- commission Tourisme présidée par Jean-Louis REYNAUD

Le Maire,

Rémy BRUNEL.

La secrétaire de séance,

Frédérique VINCENTI.